

## **ENGAGEMENT DES PARENTS ET DE LA FAMILLE - Politique**

Le district scolaire central d'East Ramapo encourage les parents/tuteurs, le personnel scolaire et les élèves à travailler ensemble dans un cadre à double capacité pour établir des partenariats afin de favoriser une meilleure réussite scolaire et un développement socio-émotionnel. Les objectifs du district comprennent le développement de partenariats école-famille et la promotion de responsabilités partagées pour la haute performance des élèves. Le district estime qu'un engagement positif des parents et de la famille est essentiel à la réussite des élèves et encourage donc une telle implication dans la planification et le fonctionnement de l'éducation scolaire. Le district encourage une telle implication à la maison (par exemple, des heures de lecture à domicile planifiées, des activités d'apprentissage informelles), en classe ou lors d'activités parascolaires. Le conseil ordonne au surintendant d'élaborer un programme de communication entre la maison et l'école dans le but d'encourager toutes les formes d'engagement des parents et de la famille.

L'engagement des parents et de la famille qui renforce la double capacité fait référence à la participation des parents à une communication régulière, bidirectionnelle et significative impliquant l'apprentissage scolaire des élèves et d'autres activités scolaires. Au minimum, les programmes, activités et procédures d'engagement des parents et de la famille au niveau du district et de l'école individuelle aideront les parents et les membres de la famille à :

1. jouer un rôle essentiel dans l'aide à l'apprentissage de leur enfant ;
2. s'impliquer activement dans l'éducation de leur enfant à l'école ; et
3. être des partenaires à part entière dans l'éducation de leur enfant et être inclus, le cas échéant, dans la prise de décision et dans les comités consultatifs.

Les parents et les membres de la famille sont encouragés à fournir des commentaires tout au long de l'année concernant l'efficacité des programmes et activités d'engagement des parents et des familles et les moyens par lesquels le district ou des écoles particulières peuvent améliorer l'engagement des parents et des familles. Les commentaires des parents seront sollicités par l'intermédiaire des coordonnateurs des ressources familiales du district, situés dans chacune de nos écoles publiques.

### Titre I Engagement des parents et de la famille - Politique au niveau du district

Conformément aux objectifs d'engagement des parents et de la famille du titre I, partie A de la loi fédérale sur l'enseignement élémentaire et secondaire (ESEA) et de sa réautorisation dans la loi sur la réussite de chaque élève (ESSA), le district développera et mettra en œuvre des programmes, des activités et des procédures. qui encouragent et soutiennent la participation des parents et des membres de la famille des élèves éligibles aux services du Titre I dans tous les aspects de l'éducation de l'enfant. De plus, comme l'exige la loi fédérale, le district veillera à ce que toutes ses écoles recevant des fonds du titre I, partie A élaborent et mettent en œuvre des politiques d'implication au niveau de l'école ou adoptent la politique d'implication des parents du district comme la leur.

Le district veillera à ce que les programmes, activités et procédures de participation parentale du titre I du district et de l'école offrent toutes les possibilités de participation des parents et des membres de la famille ayant une maîtrise limitée de l'anglais, handicapés et des enfants migrants et s'efforcera de garantir que la communication aux parents est dans une langue que le parent peut comprendre.

Les parents et les membres de la famille des élèves éligibles aux services du Titre I auront la possibilité de participer à l'élaboration du plan du Titre I du District et de soumettre des

commentaires concernant tout aspect du plan qui ne leur convient pas. De plus, les parents et les membres de la famille des élèves qui fréquentent une école qui ne parvient pas à faire des progrès annuels adéquats pendant deux années consécutives et qui est identifiée comme une école nécessitant des améliorations auront la possibilité de

## **ENGAGEMENT DES PARENTS ET DE LA FAMILLE- Politique**

participer au processus d'élaboration d'un plan d'amélioration de l'école.

### Titre I Engagement des parents et de la famille - Développement de l'engagement des parents et de la famille au niveau scolaire approches et politiques d'engagement

Chaque école du Titre I, en consultation avec les parents et les membres de la famille des enfants participants, doit adopter la politique à l'échelle du district comme politique au niveau de l'école ou développer sa propre politique au niveau de l'école conformément aux exigences de l'ESSA.

Le surintendant veillera à ce que toutes les écoles de district recevant une aide financière fédérale en vertu du titre I, partie A reçoivent une assistance technique et tout autre soutien nécessaire pour les aider à planifier et à mettre en œuvre des programmes et des activités efficaces de participation des parents qui améliorent la réussite des élèves et les performances scolaires. Les écoles individuelles sont encouragées à développer et à maintenir des programmes et des activités pour répondre aux besoins de leurs parents et familles particuliers.

### Renforcement des capacités pour la participation parentale du titre I

Pour renforcer la capacité des parents à une forte implication parentale afin d'améliorer la réussite scolaire de leur enfant, le district et ses écoles du titre I, partie A :

1. Aideront les parents à comprendre des sujets tels que le contenu académique de l'État et les normes de réussite des élèves, les évaluations scolaires nationales et locales, les exigences du Titre I, comment suivre les progrès de leur enfant et comment travailler avec les éducateurs pour améliorer la réussite de leur enfant. Pour atteindre cet objectif, le District et ses écoles de Titre I :
  - a. offrir des ateliers aux parents à la fois au niveau de l'école et à l'échelle du district ;
  - b. fournir aux parents un rapport d'avancement semestriel de l'enseignant de soutien du titre I de leur enfant ;
  - c. sur demande et/ou si nécessaire, proposer des conférences téléphoniques parents-enseignants en plus des conférences parents-enseignants régulières ; et/ou
  - d. fournir du matériel d'information et/ou des ressources pour aider les parents à jouer un rôle dans l'apprentissage de leur enfant.

2. Fournir du matériel et de la formation pour aider les parents à améliorer la réussite scolaire de leur enfant. Pour atteindre cet objectif, le District et/ou ses écoles Titre I : a. offrir des ateliers aux parents à la fois au niveau de l'école et à l'échelle du district ;
- b. aider les parents à soutenir les pratiques pédagogiques utilisées dans les écoles à la maison, en particulier dans les domaines des mathématiques et de la littérature;
- c. forger des partenariats communautaires qui aideront à soutenir le lien entre l'école et la maison; r. encourager les parents et les familles à participer aux programmes de la bibliothèque et à accéder aux livres, articles et autres médias dans le but d'étendre et d'enrichir le programme de base du district en alphabétisation ainsi que les autres domaines de contenu, y compris les mathématiques, les études sociales et les sciences ; et/ou
- e. publier des ressources sur le site Web du district et/ou sur les médias sociaux, ainsi que diffuser des ressources aux parents par l'intermédiaire des coordonnateurs des ressources familiales.

### **ENGAGEMENT DES PARENTS ET DE LA FAMILLE - Politique**

3. Éduquer ses enseignants, le personnel des services aux élèves spéciaux, les directeurs et les autres membres du personnel afin qu'ils comprennent la valeur et l'utilité des contributions des parents et comment : a. tendre la main, communiquer et travailler avec les parents en tant que partenaires égaux ; b. mettre en œuvre et coordonner les programmes destinés aux parents ;
- c. établir des relations entre les parents et les écoles; et/ou

Pour atteindre cet objectif, le District et ses écoles Titre I :

- a. diffuser du matériel et des ressources dans les écoles;
- b. organiser une formation professionnelle avec le personnel de l'école et du titre 1 ;
- c. encourager la communication et la sensibilisation régulières des parents ; et/ou

4. Veiller à ce que les informations relatives aux programmes, réunions et autres activités liés à l'école et aux parents soient envoyées aux parents des enfants participant aux programmes du Titre I dans un format compréhensible, y compris des formats alternatifs sur demande, et dans la mesure du possible. , dans une langue que les parents peuvent comprendre. Ces communications incluent, mais sans s'y limiter, le Title I Parent Compact, les rapports sur les progrès des élèves et les informations publiées sur le site Web du District.

#### Coordination des stratégies de participation des parents et de la famille

Le District coordonnera et intégrera les stratégies adoptées pour se conformer aux exigences de participation parentale du Titre I, Partie A avec d'autres programmes fédéraux, étatiques et locaux. Le bureau du programme d'études et de l'instruction du district sera responsable de la coordination des programmes et des stratégies, du suivi du succès, de l'identification des problèmes, de l'établissement des procédures de suivi et de la mise en œuvre des changements nécessaires afin d'assurer la coordination réussie de ces stratégies de participation parentale.

#### Examen de la politique d'engagement des parents et de la famille du titre I à l'échelle du district

Le Conseil, avec son surintendant et d'autres membres du personnel appropriés, procédera,

avec la participation des parents, à une évaluation annuelle du contenu et de l'efficacité de cette politique d'engagement des parents et de la famille dans l'amélioration de la qualité académique de toutes les écoles du Titre I. Cet examen comprendra l'identification de tout obstacle à une plus grande participation des parents aux activités dans le cadre de cette politique, l'évaluation des besoins des parents et des membres de la famille pour aider à l'apprentissage de leur enfant et la détermination de stratégies qui favoriseront des interactions réussies entre l'école et la famille.

Pour faciliter cet examen, le district mènera une enquête annuelle qui recueillera des informations concernant l'efficacité de la politique d'engagement des parents et de la famille du district. L'enquête sera administrée à chaque parent d'un élève recevant des services du Titre I à la fin de l'année scolaire. Les résultats de l'enquête seront examinés et évalués par le Bureau du programme d'études et de l'instruction du district et seront utilisés pour concevoir des stratégies fondées sur des preuves pour une participation parentale plus efficace. À la suite de l'examen, et si nécessaire, la politique sera révisée dans le but d'améliorer l'engagement des parents et de la famille.

## **ENGAGEMENT DES PARENTS ET DE LA FAMILLE -**

Renvoi à la politique :  
4010 Équivalence dans le personnel enseignant et les

références :

20 USC §6318

8 NYCRR §§100.3(b)(3); 100.4(f); 100.5(d)(4); 149.3(16)

ESSA §1116 (b) & (c)

NYED, Conseils : Engagement des parents et de la famille : Titre I, Partie A, juin 2019

Adopté : 09-02-03

Modifié : 11-03-20